

Budget : PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023

Augmentation de crédits 21/09/2023 régul 1332

Délibération n°2023/50

L'an deux mil vingt-trois, le 21 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/09/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Angélique THELIOL, Fanny CADILLON-LAPORTE, Christelle BAUMET, Sandra TERRACOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET, Pascal LESOUPLE

Était absent et excusé : M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la décision modifiative comme présentée

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Amendes de police				1332	H.O.	1 133,00
Investissement dépenses						1 133,00
		Solde	1 133,00			
Amendes de police				1342	H.O.	1 133,00
Investissement recettes						1 133,00
		Solde	1 133,00			

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 21/09/2023

Publié, le 27/09/2023

Transmis, le 27/09/2023

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Chrsitelle BAUMET

